

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 82 (1985)
Heft: 4

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers

FÉDÉRATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE D'APICULTURE

Chers amis apiculteurs,

Après vingt et une années passées à la direction de l'inspectorat des ruchers du canton de Neuchâtel, **M. JEAN-PIERRE GOBBO** prend une retraite bien méritée.

Nous tenons à le remercier sincèrement pour tout le travail qu'il a accompli pour la santé de nos ruchers.

Nous lui souhaitons de belles heures parmi ses abeilles et une bonne santé. Tous nos vœux à son épouse.

Par la même occasion, nous félicitons **M. ANTOINE ROSSELET** qui a repris cette fonction depuis le 1^{er} janvier 1985.

Nous espérons qu'il trouvera beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle activité.

Le comité

À VENDRE

10 ruches DB, peuplées avec cadres de hausses.

**R. Treuthardt, 1041 Bretigny,
tél. (021) 91 14 09 le soir.**

ARKAÏK

d'après **Martin Richelle**

Sous ce titre sont réunis des extraits d'auteurs ayant écrit des ouvrages sur l'apiculture avant 1800.

«La façon de gouverner les Abeilles» de M. Palteau, premier Commis du Bureau des Vivres de la Généralité de Metz; «et l'histoire de ces insectes».

≠ avec Approbation & Privilège du Roi ≠ M. DCC. LVI. (1756)

Extrait N° 3. Maniere de gouverner les Abeilles dans tous les mois de l'année.

* Ce que j'ai à vous dire aujourd'hui sur le gouvernement des Abeilles est d'un usage continuel & d'une pratique journaliere.

AVRIL

Il pourroit encore arriver que vos Abeilles auroient besoin de nourriture au commencement & même pendant tout le cours de ce mois; c'est pourquoi il faudra encore les visiter & pourvoir à leurs nécessités; mais il faudra principalement être attentif au pillage qui n'est que trop commun dans cette saison, parce que les foibles qui ne trouvent pas encore en campagne

tout ce qu'elles désireroient, cherchent à vivre de rapine & de brigandage. Il faut donc tenir jusques vers la fin d'Avril, le cadran tourné du côté des petites arcades, afin que les entrées des Ruches ne soient pas si libres & si spacieuses. Vous pourrez encore dans ce mois, si vous ne l'avez pas fait dans le précédent, retrancher & détacher les hausses du haut aux Ruches qui sont trop grasses, & en cas que le tems soit favorable pour la recolte, leur en mettre une vuide par le bas qu'elles rempliront en très-peu de tems de cire neuve. Si en visitant vos Ruches, vous en aviez aperçu

quelqu'une qui fût tachée de moisissure, vous pourrez en toute sûreté détacher la hausse du bas en prenant les précautions que je vous ai enseigné. Dès la fin de ce mois vous devez tenir un certain nombre de Ruches toutes préparées pour recevoir les essaims qui se présenteront dans le mois suivant. Vous proportionnerez votre provision au nombre & à la force des Ruches que vous avez, de façon cependant que vous en ayez plutôt plus qu'il ne vous en faut, que d'être exposé à en manquer dans le tems nécessaire.*

(A suivre : MAI)

**Les Ruchers
du Pont de la Caille
Allonzier-la-Caille (bord RN201)
74 350 CRUSEILLES
(50) 46 84 63**

*Tout le matériel apicole
Ruches vides et peuplées
Candi — Cire — Colonies sur cadres
Maturateurs, extracteurs
Tout le petit matériel
Avec en plus les conseils d'un professionnel
de l'apiculture*